

MISE EN RÉSEAU DE PROFESSIONNEL·LE·S
« COMPRENDRE ET PRENDRE EN CHARGE LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES »

Morteau 1^{er} et 2 décembre 2025

(Salle des sociétés, 6 rue Barral, 1^{er} étage)

PROGRAMME DETAILLÉ

À destination : des professionnel·les

Prérequis : sans

Intervenantes : Mélody GOUX, juriste du CIDFF du Doubs, spécialisée en formation et sensibilisation sur l'égalité, le droit des femmes, la lutte contre les violences ; Elsa MOUGIN, travailleuse sociale à Solidarité Femmes, Référente Violences Conjugales ; Aurélie BOTTEX, travailleuse sociale intervenante auprès des enfants victimes de violences conjugales à Solidarité Femmes.

Objectifs globaux :

- S'approprier les éléments de compréhension de la problématique des violences au sein du couple.
- Faciliter le repérage, la détection des violences et la prise en charge des victimes.
- Se familiariser avec l'évolution du cadre législatif (civil et pénal) en vigueur et avec les enjeux d'une procédure judiciaire en la matière.
- Connaître le fonctionnement des instances civiles ou pénales et en matière de protection de l'enfance
- Expliquer le maillage territorial des partenaires et la dynamique de travail en réseau sur le département en incluant le dispositif de prise en charge des auteurs.

1^{re} journée

8h45 : Accueil et signature de la feuille d'émargement.

9h00 - 9h15 : Ouverture de la session de formation par un·e institutionnel·le (à confirmer)

9h15 - 9h30 : Présentation de la formation et du CIDFF par Mélody Goux, Présentation de Solidarité Femmes par Elsa Mougin

9h30 - 10h00 : Tour de table et échange sur les besoins recensés en amont, test d'auto-positionnement

10h- 12h30 : La compréhension de la problématique des violences au sein du couple et les conséquences pour les victimes, femmes et enfants par Solidarité Femmes

- Les violences conjugales : définition, origines, différentes formes
- Spirale de la violence, contrôle coercitif et emprise
- Conséquences pour les victimes : femmes et impact sur la parentalité
- Les enfants victimes des violences conjugales : conséquences, repérages.

12h30 – 13h30 : Déjeuner (libre)

13h30 – 16h00 : Le cadre législatif des violences conjugales par Mélody Goux, CIDFF du Doubs

Les violences conjugales à l'épreuve de la loi : un problème de société. Domaine civil – domaine pénal.

- Dispositifs de protection et conséquences
- Les poursuites pénales
- Obligations légales et déontologiques des professionnel·les : entre obligation de se taire et obligation de parler

16h00 – 16h45 : Questions et échanges autour de situations de terrains ou de vidéos.

16h45-17h : Retours sur la 1^{ère} journée

2^{ème} demi-journée

8h45 : Accueil et signature de la feuille d'émargement.

9h00 – 10h15 : Repérer, intervenir, orienter (positionnement professionnel) par Solidarité femmes

- Le repérage : indicateurs
- Intervenir : Positionnement professionnel
- Orienter : partenariat dédié

10h15 – 11h30 : La prise en compte légale des enfants victimes violences conjugales par Mélody Goux, CIDFF du Doubs

- Les dispositifs de protection
- Le droit pénal

11h30 -12h00 : Le plan départemental de lutte contre les violences faites aux femmes par Mélanie Geoffroy, Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité / DDETSPP 25 (en attente de confirmation)

12h00-12h30 : Clôture des deux journées par Mélanie Geoffroy (en attente de confirmation), le CIDFF et Solidarité Femmes. Retours et échanges. Test d'auto-évaluation, questionnaire de satisfaction

